

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Non soutenu

N° CF564

AMENDEMENT

présenté par
M. Damien Girard, Mme Chatelain et Mme Catherine Hervieu

ARTICLE 49**ÉTAT B****Mission « Défense »**

null

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	0	0
Préparation et emploi des forces	0	0
Soutien de la politique de la défense	0	1 000 000
Équipement des forces	1 000 000	0
TOTAUX	1 000 000	1 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le rapport d'information N°1564 « De la professionnalisation à l'hybridation, pour une transformation de notre défense » des députés Thomas Gassilloud et Damien Girard rappelle que le format de 225 plateformes aériennes avancées prévu par la LPM est limité en cas de multiplication

des missions aériennes de l'Armée française et d'attrition liée à la haute intensité ou à de multiples déploiements.

Or, le remplacement prochain des avions d'entraînements Alphajets est précisément une opportunité pour l'acquisition ou le développement d'un segment d'aviation de chasse léger afin d'obtenir davantage de masse à coût maîtrisé en matière de missions d'entraînement, de démonstration mais aussi d'attaque au sol en milieu permissif. Le PC-21 Pilatus, déjà employé pour l'entraînement, ou la plateforme low-cost Air Tractor AT-802 sont à cet égard deux options envisageables.

Le présent amendement vise donc à porter cette réflexion des deux rapporteurs en ponctionnant symboliquement 1 million d'euros en AE et CP à l'action 04 Politique immobilière du programme 212 Soutien de la politique de la Défense au bénéfice de l'action 08 « Projection – mobilité – soutien » du programme 146 « Équipement des forces ».

Les signataires appellent le Gouvernement à lever le gage et soulignent que le coût réel de cette mesure peut être financé par plusieurs propositions issues du rapport d'information (transformation de Sentinelle, fin du Service National Universel...) et un effort budgétaire modéré.